



## **Bénéficiez immédiatement de 25 % à 42 % de subventions "Girardin"**

En choisissant ACI Outremer financement et sa parfaite connaissance de la loi Girardin, vous pouvez bénéficier d'un financement intégrant 25 % à 42 % de subventions "Girardin", immédiatement disponibles lors de l'achat de votre matériel.